

La CITQ signe une entente de coopération avec le CED

Longueuil, le 25 mars 2008 - La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) est heureuse d'annoncer la signature d'une entente avec le Centre Mondial d'Excellence des Destinations (CED). Entérinée officiellement par le président de la CITQ, M. Marco Gendreau et le président du CED, M. André Vallerand, cette entente stipule que le CED réfèrera à la CITQ tout client qui désire donner suite aux recommandations du CED dans les domaines de compétence de la CITQ.

« Notre entente avec le CED est en droite ligne avec le plan d'affaires de la CITQ qui entend diversifier ses activités, tant au plan local qu'international, a déclaré M. Gendreau. Le CED, organisme officiel de l'Organisation mondiale du tourisme fondée sous les auspices l'ONU, constitue un tremplin exceptionnel pour exporter notre savoir-faire partout dans le monde », a conclu celui-ci. En s'associant au réseau d'experts mis en place par le CED, la CITQ pourra désormais proposer aux clients de ce dernier des services de conception, d'implantation et de gestion de programme de classification, certification, homologation de produits et services.

Le directeur général de la CITQ est par ailleurs membre du groupe de travail sur le Système de Mesure de l'Excellence des Destinations (SMED) mis sur pied par le CED dans le but de proposer aux destinations engagées dans une démarche d'excellence des services de consultation et d'assistance technique.

Cette collaboration vient s'inscrire dans la mission du CED qui vise à promouvoir et augmenter la notoriété de l'expertise québécoise dans le domaine du tourisme international. Monsieur Vallerand s'est félicité de la signature de cette entente. « L'expertise que possède la CITQ est un exemple parfait de savoir-faire à fort potentiel pour l'exportation. Le CED fera tout en son pouvoir pour aider la CITQ à percer sur les marchés étrangers » a souligné celui-ci.

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) est un organisme sans but lucratif qui conçoit, implante et gère des programmes de classification, certification et homologation de produits et services pour le compte de clients publics et privés. À ce titre, elle est mandataire du ministre du Tourisme pour la classification obligatoire de sept catégories d'hébergement touristique et de l'Association maritime du Québec pour la classification volontaire des marinas, havres et petits ports ainsi que pour la certification Éco-marina. La CITQ est le plus important regroupement d'associations œuvrant dans les différentes catégories d'établissements d'hébergement touristique touchées par ses programmes de classification.

Le Centre mondial d'Excellence des Destinations (CED) est un organisme à but non lucratif voué à la recherche et à la création d'outils visant à soutenir le développement touristique durable des destinations à travers le monde. Dans l'exercice de sa mission, le CED prolonge concrètement l'action du Conseil des destinations et des départements de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) en apportant de la valeur ajoutée et de l'expertise aux politiques et aux pratiques innovatrices en matière de gestion de destinations touristiques. L'OMT est une agence spécialisée des Nations Unies comptant 153 états membres et quelque 300 membres associés provenant de l'industrie touristique. Le CED a signé des ententes de partenariats avec Développement Économique Canada, le Ministère du Tourisme du Québec et le Ministère des Affaires Municipales et des Régions.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Claude Cloutier (Mme) – CITQ
450 679-3737 ou 1 866 499-0550 (228) ccloutier@citq.qc.ca

Nathalie Laberinto – CED
514 871-1115 (226) nlaberinto@ced.travel